

Acquérir de nouveaux clients & Respecter le cadre réglementaire : Ouvrir un compte bancaire à distance grâce au mobile et à la biométrie

Les établissements financiers ont acquis depuis de très nombreuses années une expérience approfondie des processus d'identification client (Know Your Customer ou KYC*) et d'ouverture de compte bancaire pour leurs nouveaux clients. Aujourd'hui les nouvelles technologies, telles que le mobile et la biométrie leur permettent de complètement reconcevoir et dématérialiser ce processus d'enregistrement afin de considérablement améliorer leur efficacité opérationnelle et la satisfaction de leurs clients. Par exemple, une banque française prévoit de gagner plus 200 000 nouveaux clients par an (1 million d'ici la fin 2020) grâce à son service d'auto-enrôlement, lancé en partenariat avec Safran. De plus, le délai de création de compte sera considérablement réduit, passant d'environ trois semaines à quelques huit minutes.

PAIEMENT IDENTITÉ

POSTÉ LE 07.28.16



Respecter le cadre réglementaire lié à l'identification client et au KYC

Nous avons tous de multiples identités numériques, fournies par différentes entreprises privées, tels que des opérateurs télécoms, des commerçants, les GAFAs**, et bien sûr les établissements financiers. Ces identités ne sont pas toujours fiables. Par exemple, tout un chacun peut ouvrir un compte Twitter en indiquant un nom et une adresse électronique fantaisistes, car cela n'a aucune conséquence juridique ou financière. Les établissements financiers, eux, doivent se conformer à un cadre réglementaire très strict en ce qui concerne l'identification client (connu aussi sous l'appellation « Know Your Customer »). Il s'agit de lutter contre la fraude, d'empêcher l'usurpation d'identité et de s'assurer que les clients et leur argent ne sont pas impliqués dans des activités illégales telles que le trafic de drogues, le trafic d'êtres humains, le blanchiment d'argent ou l'évasion fiscale.

C'est pourquoi les banques doivent s'appuyer sur des titres d'identités émis par l'Etat pour vérifier l'identité de leurs clients. Ces titres régalien (cartes d'identités, permis de conduire, passeport..) sont très fiables car ils sont délivrés par un agent de l'Etat assermenté, en présence de la personne (en face à face). Ils incorporent parfois des caractéristiques biométriques du porteur, telles que le visage ou les empreintes digitales.

Ainsi, pour ouvrir un compte bancaire, le prospect doit présenter des preuves d'identités (documents d'identités, factures...) et la banque doit vérifier ces informations de manière approfondie.

La solution de vérification d'identité de Safran, tirant profit des technologies mobiles et biométriques, permet au client d'ouvrir un compte bancaire à distance

Pendant des années, l'ouverture de compte bancaire était exclusivement réalisée en agence. Aujourd'hui la solution de vérification d'identité de Safran permet d'offrir un service d'auto-enrôlement à distance. Cela permet d'améliorer considérablement l'expérience utilisateur tout en respectant le cadre réglementaire.

Grâce à la solution Safran, un prospect peut s'enregistrer simplement avec son mobile. Il prouve son identité en prenant un « selfie » et une photo de son passeport, de sa carte d'identité et de justificatifs d'identité. Toutes les étapes menant à la création du compte sont prise en charge par la solution Safran. Les données sont capturées par le biais du mobile puis envoyées au serveur « Back-end », qui vérifie l'unicité de l'identité et la légitimité du porteur. Dans cet objectif, le service de vérification d'identité de Safran effectue notamment :

- ➡ La validation des pièces et justificatifs d'identité (cartes d'identités, cartes de paiement, contrats, certificats, etc.)
- ➡ La vérification des données biométriques et des informations fournies, par comparaison avec des bases de données préexistantes
- ➡ Des contrôles anti-fraude : déduplication, contrôle de listes de surveillance, notamment liées à l'anti-blanchiment, preuves d'activité...

Ouvrir un large éventail de services numériques: authentification biométrique et paiement mobile, par exemple

En quelques minutes, le client est devenu un nouveau client et est prêt à effectuer des opérations bancaires et à souscrire à de nouveaux services en ligne. En effet, à la fin du processus d'enregistrement, la banque, en s'appuyant sur les solutions digitales Safran, est capable de fournir au client de multiples facteurs d'authentification :

- ➡ Ce qu'il a : son mobile
- ➡ Ce qu'il est : ses caractéristiques biométriques telles que le visage ou les empreintes digitales
- ➡ Ce qu'il sait : son code PIN

Pour réaliser des transactions numériques de manière sécurisée et ergonomique.

De plus, toujours grâce aux solutions Safran, la banque peut aussi, juste après l'entrée en relation, émettre une carte bancaire digitalisée au nom de son nouveau client pour lui permettre de payer avec son mobile, en magasin ou en ligne.

Know Your Customer* : connaître votre client

GAFA**Google, Apple, Facebook, Amazon